Les AEd restent mobilisé·es

mardi 30 mars 2021, par CGT

Les vies scolaires ne peuvent plus tenir ! Elles sont au bord de l'implosion. Leurs personnels sont en première ligne tous les jours. L'absence de créations de postes d'AED et de CPE et l'augmentation des effectifs dans le second degré en 2020 et en 2021 conduisent à des vies scolaires sous-dotées et à des conditions d'exercice inacceptables.

Cela s'ajoute à des conditions de rémunération et d'emploi indignes des missions exercées : les salaires sont largement insuffisants ; les temps incomplets sont le plus souvent imposés ; les AED sont exclus du versement des primes REP et REP+ ; l'indemnité compensatrice de la CSG n'est pas versée à de nombreux AED qui y ont pourtant droit ; les AED sont soumis à des pressions continuelles et à la menace de non-renouvellement de leur contrat.

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale ne répond à aucune revendication alors que plus d'un millier de vies scolaires ont été en grève à plusieurs reprises. Ces revendications font de plus écho à l'urgence de prise en charge d'une jeunesse aujourd'hui délaissée et qui risque de payer le prix fort de la crise sociale et à la nécessité d'augmenter les recrutements pour faire face aux hausses d'effectifs encore à venir.

Nos organisations syndicales SNFOLC, SNES-FSU, SNUEP-FSU, CGT Educ'action, Sud Education soutiennent les mobilisations et seront aux côtés des AED pour exiger :

une amélioration des conditions de travail avec une diminution du temps de travail,
des créations de postes supplémentaires et pérennes,
une augmentation des salaires,
le versement des primes REP et REP+,
et l'ouverture de discussions pour des évolutions statutaires contre la précarité des AED